

Ms. T. 10. v. 1.

31

(où)

Monsieur

Voici une main assez incognue : Je suis monsieur que deboüier
l'apprendre à coignoistre par son importunité, mais je n'y
porte par nécessité, et ne vous appliquez que pour un
dernier remède. C'est en vous demandant raison des
madame Stafford ^{and} Tante. Il y a tant de mour
que je sollicite de ses nouvelles en vain, quelque bonn'
entremise que j'y aye employé, quin fin si ne la puis
juger que morte ou in colere. Si elle est au nombre
des vivans, faictes moy, s'il vous plaist, la grace,
de seauoir le subjet de ma disgrace. ~~la cause de la~~
~~maladie~~ en son endroit. Monsieur de Neerlief me fera
la fauuer de vous rendre ce mot et me mesme de se charger
de l'adresses de ce quil vous plaira lui commandez
pour moy. Pardonner moy cesth impudence; Vous
avez vu qu'olle a quelque fondement de consideration.
et je ne retournerai plus a vous donner la peine
de lire de mes lettres, si ce n'est en occasion où je
puisse auoir moyen de témigner à quel point
j' honore ^{and} amitié et comme je suis tres visiblement

Monsieur

(verso)

A La Haye ce 11 de mars

1691

A.s
Gloem
10

32.